

Séance plénière
18 février 2014 – 18h00
Salle des Instances – Siège administratif des HCL
3, quai des Célestins – 69002 Lyon



Présents :

Titulaires : A. BAUDRY, F. BRUNEL-DALMAS, V. BOURDIN, P. CAILLON, S. CAMBAU, P. CHIARELLO, M. COLLS, L. COTTE, C. COUDEYRAS, MP. GUYARD, C. HAYDONT, C. JULIEN, J. LIPMANN, JM. LIVROZET, S. MAES, I. MASSONNAT, A. PABINGUI-GONDJE, C. POROT, G. RETORNAZ,

Suppléants : D. AUTHIER, N. BENMAKHOUF, M. CASIEZ, C. CORNELLA, G. DE ANGELIS, S. DEGROODT, A. FILLON, EB GARCIA, F. GARCIA, S. LEVITE, Y. LOPEZ-MARQUEZ, L. LUCIANI, D. MAKHOULFI, R. MARCONNET, AS. RONNAUX-BARON, O SAINT-GAL-DE-PONS, I. SCHLIENGER, T. TREVEZ, F. VEYSSET,

Début de séance : 18h40

 **Enquête en ligne VIH et EHPAD**
Dr Sylvain Gaujard

Résultat de l'enquête faite dans le cadre du groupe de travail « Vieillesse » présenté par le Dr Gaujard, gériatre, et dont la présentation se trouve en annexe. Il est difficile en règle générale de placer une personne en Ehpad car peu de places dans ces établissements et beaucoup de dossiers en attente. Le problème s'accroît lorsqu'il s'agit d'une personne infectée par le VIH, face à un personnel peu formé à la pathologie. Le Dr Gaujard conseille aux médecins ayant la problématique d'avoir un patient qui relève d'un Ehpad, de contacter directement oralement le médecin de l'établissement.

Le groupe de travail souhaite avoir l'avis général pour se lancer dans des processus de formation ; le président pense qu'il faut répondre aux demandes des directeurs d'établissements très volontaires et se limiter aux régions de forte prévalence ; se centrer sur Lyon, Valence et Bourg en Bresse pour avoir des accueils dans trois grandes villes.

Dans le courant de l'année, les résultats d'une enquête sociologique faite par Rommel Mendès-Leite, à partir d'entretiens et questionnaires d'un point de vue

qualitatif, nous éclaireront sur les besoins des patients : *comment les patients s'imaginent vieillissant.*

☞ **Compte-rendu de la semaine Flash-Test**

Anne-Cécile Delinotte

Evaluation de la semaine flash-test qui s'est déroulée en septembre 2013, présentée par Anne-Cécile Delinotte qui était une des deux chargés de mission avec Sébastien Cambau.

Retour rapide sur les objectifs de la semaine, le but étant de rendre accessible le dispositif du dépistage par TROD en allant vers un public ciblé (HSH, migrants, ...), mais également de créer des liens de partenariat entre les associations et les professionnels de santé, et d'impulser ces actions qui allaient être mises en place par les acteurs eux-mêmes sur les quatre départements du corevih lvdr.

A noter que l'exploitation des questionnaires de l'InVS, remplis pour chaque TROD, n'est toujours pas terminée ou du moins pas publiée à ce jour.

Sébastien Cambau rapporte la mise en place d'une action TROD, qui découlait de cette semaine flash-test, sur le salon de l'érotisme organisé à euro-expo les 15 et 16 décembre. Deux associations VHC partenaires et le Corevih ont participé à cette action qui a finalement touché un public assez large alors qu'il visait au départ les libertins et les HSH. 106 tests ont été réalisés sur un public assez jeune à 80%, les 20% restants étant la population visée au départ.

☞ **Pistes pour le déploiement des TROD sur le territoire**

Sébastien Cambau

Sébastien propose l'idée de créer un grand groupe de travail qui permettrait de construire des actions de prévention et de dépistage pour l'ensemble du Corevih Lyon-Vallée du Rhône. Il serait constitué d'une dizaine de personnes, des représentants d'association de populations données, mais également de personnels de santé des HCL, du CIDAG et des personnes qui travaillent de près sur les dépistages rapides, afin ensuite de proposer un planning d'action sur l'ensemble de l'année dont le Corevih serait le maître d'œuvre.

Exemple d'actions : le dépistage sur le salon de l'érotisme pourrait être reconduit – imaginer des actions autour du 1^{er} décembre – des actions autour d'un projet les 3 et 4 juin puisqu'il y a, a priori, une possibilité d'avoir un espace en plein centre de Lyon, etc.

A propos de la semaine de dépistage, le président ajoute que lors de la conférence sur le plan national, la Ministre, Madame Touraine aurait annoncé selon les dires de nos collègues du Corevih de Strasbourg, que cette semaine flash-test serait reconduite cette année, sans pour autant en préciser la date.

L'ARS n'a pas de précision à ce sujet, la DGS ne lui ayant rien communiqué ; mais précise que contrairement à l'année passée, aucune concertation au niveau de la DGS n'a été organisée à ce jour, ce qui peut laisser penser que cette semaine n'aura peut-être pas lieu cette année.

Présentation du budget prévisionnel

Dr Jean-Michel Livrozet

Ce budget, joint en annexe, a été approuvé par le bureau du 22 janvier 2014

- ✓ La TEC de Valence, Emilie Racamier, étant en congés maternité les quatre derniers mois de l'année 2013, les dépenses de Personnel Non Médical ont donc diminué puisque l'assurance maladie rémunère une partie de son salaire, ce qui a engendré un excédent sur l'exercice 2013 de 27 000€. Madame Renault a demandé à la Direction des finances de pouvoir déduire cette somme sur les 30% des frais de gestion 2014, démarche refusée pour ne pas créer de précédent, mais en revanche, elle accepte de l'imputer en recette exceptionnelle sur l'exercice 2014 au titre de la semaine flash-test qui devrait être reconduite.
De même, Emilie Racamier ne revenant qu'en février, le budget PNM est donc d'ores et déjà inférieur pour l'année 2014.

Par ailleurs, le Président passe en revue toutes les estimations de budget relatives aux actions programmées.

- ✓ Il précise que cette année, une somme est prévue pour acheter des TROD de manière à avoir une marge de manoeuvre pour des manifestations qui trouveraient difficilement un montage financier.
- ✓ Une somme est également prévue pour le 1^{er} décembre afin de réitérer, comme l'année dernière, deux projections d'un film, l'une avec des officiels et l'autre à l'attention du grand public.
- ✓ D'autre part, à la demande de Geneviève Retornaz, pilote de la commission « communication », une somme est prévue pour la création d'une base donnée pour la coordination et elle-même, par rapport à tous les contacts du COREVIH afin de mieux diffuser les informations aux niveaux des partenaires du territoire.

A noter, que l'hébergement de nadis (hébergement de données médicales patients sur un serveur) est dépendant d'un certain nombre de critères

différents d'une région à une autre. Le budget de cet hébergement, qui est mixte avec le CHU de Grenoble, est estimé dans la moyenne.

👉 Election d'un 9^{ème} membre du bureau

Suite au départ sur Paris de Vincent Leclercq qui a démissionné de son statut de membre du bureau mais non de son siège de titulaire, une élection est organisée pour le remplacer. Etant le seul représentant au bureau du collège 3, il était important que son remplaçant appartienne à ce même collège. Aucune réponse aux appels à candidature. Après discussions, Antoine Baudry de l'association Cabiria se présente malgré un emploi du temps chargé.

Il est élu à 20 voix sur 23 (3 blancs).

👉 Questions diverses

- Y a-t-il des difficultés d'approvisionnement de préservatifs ?
 - ↳ Le président informe que l'industrie pharmaceutique en fournit largement. De même l'Inpes répond à la demande d'approvisionnement. Il ne faut donc pas hésiter à les solliciter.
- La reprise de l'antériorité des dossiers patients dans Nadis demandant beaucoup de temps, y-a-t-il une organisation prévue pour Bourg en Bresse ?
 - ↳ Un rendez-vous est pris avec les responsables du service des maladies infectieuses de cet hôpital pour étudier un éventuel recrutement d'un TEC pour trois mois en attendant qu'Emilie Racamier, qui est chargée du contrôle qualité de ce service, récupère son retard sur Valence.
- Le Dr Cotte nous fait part, suite au déploiement d'e-nadis pour les médecins du réseau et au cours d'une de leur formation, de la mise en évidence d'un besoin d'une interface avec la biologie faite en ville puisque bon nombre de patients sont suivis en ambulatoire. Il a eu connaissance de « Bioserveur » qui joue un rôle d'intermédiaire entre les médecins, les patients, et pense qu'il serait souhaitable d'étudier la faisabilité de cette interface qui consisterait à récupérer directement les biologies des laboratoires de ville.

A noter qu'il est trop tôt pour étudier une interface de biologie à Bourg en Bresse tant qu'e-nadis n'est pas opérationnel.
- Semaine de dépistage, la question se pose dans la mesure où la semaine flash test ne s'effectuerait pas cette année, d'un fonctionnement autour du dépistage tout au long de l'année en partenariat avec les associations.

Sébastien Cambau propose que le groupe de travail « dépistage » qu'il va mettre en place se charge d'étudier ce genre d'organisation de manifestations.

- La commission des frais n'a pas pu se réunir pour faire le point sur l'utilisation du « budget Frais ». De nouveaux formulaires, en cours d'élaboration, seront adressés à tous les membres du COREVIH pour leurs demandes de prise en charge financières, de trajet, de formations, etc.. Une note sera jointe pour les modalités de prises en charge.
Une réunion va également être programmée avec l'ADES, dont sa comptable gère les remboursements, pour mettre à plat le fonctionnement et éviter ainsi au maximum les éventuelles erreurs.
- Sébastien Cambau informe qu'il est possible d'obtenir une salle à la comédie ODEON les 3 et 4 juin de 14 à 17h et qu'il faut réfléchir à ce qui serait possible d'organiser. Cela pourrait être pour un public d'étudiants paramédicaux, de lycéens, etc.. Sébastien sollicite les membres du corevih pour lui donner des idées.
- Suite au refus du Corevih à une demande de Vincent Leclercq de diffuser une pétition en soutien à une personne sans papier, Antoine Baudry interpelle l'assemblée sur le devoir de réserve du Corevih et de sa mission à se positionner par rapport aux politiques publiques qui ont trait de près ou de loin avec la question du VIH, et des politiques migratoires actuelles qui selon lui favorisent la contamination par le VIH.
Le président rappelle que cette personne n'est pas porteuse du VIH, qu'elle n'a aucun droit à un titre de séjour, et que ce n'est pas le rôle du corevih de relayer toutes les demandes. Le Corevih doit se centrer sur les patients qui ont déjà des difficultés pour rester en France afin de poursuivre leur traitement. Pierre Chiarello souligne effectivement que le plus gros problème actuellement est que le Préfet ne suit pas l'avis du médecin de l'ARS.
Florence Garcia souhaiterait que le Corevih s'inspire de ce qu'a écrit le CNS sur tous les liens entre migration et contamination.
Valérie Bourdin souligne que cette situation a ouvert un questionnement et qu'il serait intéressant d'entamer une réflexion globale au sein de la commission « Vigilance » qui permettra d'avoir un espace de discussion.

Fin de séance : 20h25

Prochaine séance plénière
non déterminée à ce jour